



SEJOUR SPORTIF ET DECOUVERTE COMITE REGIONAL DE CYCLOTOURISME HAUTS-DE-France 2018

PROJET PEDAGOGIQUE

LIEU : COTTAGE DES DUNES – 2 Rond-point du Cottage - 62600 BERCK

Agrément JSKS 621081016

Du jeudi 1 novembre au dimanche 4 novembre 2018.

- 1 – informations générales sur le séjour.**
- 2 – Objectifs du séjour Culturel et Sportifs.**
- 3 - nature des activités et conditions de mise en œuvre.**
- 4 – répartition des temps d'activité et de repos.**
- 5 – modalités de participation des mineurs**
- 6 – modalités de fonctionnement de l'équipe**
- 7 – modalités d'évaluation de l'accueil**
- 8 – caractéristiques des locaux et des espaces utilisés**

annexe 1 – fiche sanitaire

1 – Informations générales sur le séjour.

Type de séjour : Séjour spécifique, jeunesse et sports.

Organisateur technique et pédagogique : Commission jeunesse du Comité Régional de Cyclotourisme Hauts de France, Maison des Sports 367 rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ.

Nombre d'enfants accueillis : 45 jeunes

Age des enfants accueillis : 8 à 17 ans

Nombre d'adultes : 15

2 – Objectifs du séjour

Ce séjour Sportif et Découverte des Jeunes est une organisation officielle de la FFCT. C'est une rencontre qui se veut avant tout conviviale et placée sous le signe du fair-play et du respect.

Les jeunes y participent sous la responsabilité de leur encadrement, celui-ci étant en conformité avec la réglementation des séjours spécifiques en vigueur.

Les objectifs sont :

Rassembler un maximum de jeunes licenciés du CoReg.

Permettre à tous les jeunes de prendre du plaisir et de participer à l'ensemble des activités.

Découvrir les environs de Chantilly tant sur le plan touristique, que culturel et environnemental.

Favoriser les échanges et rencontre entre les jeunes des différents clubs

Placer la sécurité au cœur des activités sportives ou autres.

3- Nature des activités et conditions de mise en œuvre.

Le séjour comprend :

Des randonnées à vélo : chaque jour des circuits route et vtt sont proposés à chaque responsable de club. Ces circuits favorisent la découverte du patrimoine naturel et bâti, les visites dont la Citadelle de Montreuil et le musée maritime MAREIS à Etaples, etc...

Des animations en soirées

4 – Répartition des temps d'activité et de repos

L'activité principale en journée est le cyclotourisme au travers des différents parcours route et VTT (parcours distincts pour les 2 disciplines)

Les cadres fédéraux des clubs choisissent chaque jour le parcours adapté aux différentes tranches d'âge des jeunes. Ils aménagent des pauses régulières tant le matin que l'après-midi, régulent l'allure de progression et veillent à la sécurité de leur groupe.

L'équipe de direction sera attentive au respect du repos des jeunes et des adultes sur le site d'hébergement. Les responsables des clubs, devront ainsi permettre aux plus jeunes de se coucher à des horaires réguliers et raisonnables.

Le silence devra être respecté entre 22 h 30 et 7 h au sein du site d'hébergement.

Exemple d'une journée type

| | |
|-------------------|--|
| 7 h 30 à 8 h 30 | Lever et petit-déjeuner |
| 8 h 30 à 9 h 30 | Toilette, mise en tenue, préparation des vélos |
| 9 h 30 à 12 h 30 | Départ des groupes sur les différents parcours et retour sur le site |
| 12 h 30 à 14 h | Déjeuner |
| 14 h à 17 h | Suite des parcours et retour sur le site |
| 17 h à 19 h | Nettoyage des vélos, mécanique, jeux d'adresse |
| 19 h à 20 h 30 | Dîner |
| 20 h 30 à 22 h 30 | Soirée animation |
| 22 h 30 à 23 h | Coucher |

5 – Les modalités de participation des mineurs

Chaque jeune présent sur le site d'hébergement et sur le site d'animation, sera placé sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement de son club.

Les jeunes mineurs doivent être licenciés à la FFCT pour participer.

Chaque jeune aura une fiche sanitaire (voir annexe 2)

Rappel des règles d'encadrement fédérales :

1 moniteur ou un initiateur fédéral pour 12 jeunes sur route et en VTT

Encadrement d'un groupe de 12 jeunes par 2 adultes minimums.

En ce qui concerne les activités quotidiennes telles que le lever, le coucher, les temps de repas, etc. les responsables des clubs choisissent leur mode de fonctionnement dans le respect des règles des séjours jeunes de la FFCT.

Restauration : service de restauration à horaires fixes.

6 – Les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique. Chaque club a une équipe pédagogique d'encadrement composée de cadres fédéraux : moniteur (3ème degré), initiateur (2^{ème} degré) et animateur club (1^{er} degré).

Les moniteurs et initiateurs sont détenteurs du Brevet européen des premiers secours obtenu avoir suivi une formation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1).

Ces structures fédérales ont leur propre fonctionnement qui doit tenir compte des règles édictées entre autre part :

La FFCT et sa commission nationale des jeunes,

La DDJS59 (instructions départementales),

L'équipe de direction.

Le centre d'hébergement.

L'équipe de direction est composée de cadres fédéraux.

Une réunion de coordination est organisée chaque jour en soirée entre l'équipe de direction, les représentants des clubs, pour faire le point sur le déroulement des activités et la vie de groupe.

Les clubs ont un fonctionnement qui leur est propre, il est souhaitable que les équipes d'encadrement de chaque structure se réunissent pour faire le point sur la journée écoulée afin d'optimiser le séjour de leurs jeunes,

Le directeur adjoint a des responsabilités spécifiques et il peut provoquer des réunions avec un ou plusieurs clubs, en fonction des remontées de terrain, avec pour objectif d'améliorer le séjour pour les clubs et de faire respecter l'ensemble des règles en vigueur. L'équipe de direction prévoit une réunion d'accueil le premier jour avec un responsable de chaque club.

7 – Les modalités d'évaluation de l'accueil :

A l'issue du séjour, un bilan général sera produit par l'équipe de direction et les clubs.

L'objectif principal de ce bilan est une autocritique (points positifs et négatifs).

Les clubs seront invités à faire un bilan objectif de leur séjour.

8 - Les caractéristiques des locaux et espaces utilisés :

Tous les clubs vont séjourner au Cottage des Dunes à Berck 62600.

L'utilisation des vélos en dehors des activités encadrées est interdite.

Une surveillance des entrées et sorties des jeunes résidant sur le site se fera 24h sur 24h.

.